

	Certificats d'utilisation finale du blé	27
	Prélèvement de l'État du Minnesota pour le blé et l'orge	27
	Ordonnances de commercialisation	27
VIII.	INVESTISSEMENT	28
	Exemptions prévues par la loi antitrust	29
IX.	SERVICES	30
	Télécommunications de base	30
	Transport maritime	31
	<i>Merchant Marine Act</i> (le <i>Jones Act</i>)	32
	<i>Federal Maritime Commission (FMC)</i>	33
	Dispositions relatives à la préférence aux navires sous pavillon américain	33
	Services financiers	33
X.	MESURES FISCALES	35
	Sociétés non résidentes	35
	Mesures fiscales sélectives	35
	Taxes sur l'alcool	36
	Taxe d'accise sur le halon recyclé	36
XI.	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	37
	Article 337 du <i>Tariff Act of 1930</i>	37
XII.	RÉPONSES CANADIENNES AUX OBSTACLES ÉRIGÉS PAR LES ÉTATS-UNIS	38
	Mesures canadiennes aux termes de l'Accord de libre-échange	38
	Groupes spéciaux établis en vertu du chapitre 18	38
	Groupes spéciaux établis en vertu du chapitre 19 (affaires de droits antidumping ou compensateurs)	39
	Mesures canadiennes aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain	42
	Groupes spéciaux établis en vertu du chapitre 19 (affaires de droits antidumping ou compensateurs)	42
	Mesures canadiennes aux termes du GATT <i>et de l'OMC</i>	42